

**RAPPORT N° 00/2-39
au Conseil Municipal**

OBJET

**EXTENSION ET RENFORCEMENT
DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

- **Approbation du Projet**
- **Autorisation de lancer un appel d'offres**

La programmation des investissements du Budget Annexe de l'Assainissement 2000 a retenu la réalisation des interventions ci-après au titre des Extensions et Renouvellements du réseau de collecte des eaux usées :

- Renouvellement Liaison Boulevard de la Source/Avenue Hubert de Lisle - la Source
- Réfection rue d'Assas - Centre Ville
- Extension rue des Deux Canons - Sainte-Clotilde
- Extension Chemin de l'Ancienne Poste -partie haute - Sainte-Clotilde
- Extension Chemin Tessan – partie haute - Sainte-Clotilde
- Extension Chemin Ylang-Ylang - Bois de Nèfles

L'exécution de ces travaux permettra le traitement de dysfonctionnements du réseau existant et l'extension de la zone assainie.

Le coût de ces derniers étant estimé à 2 360 KF HT, leur réalisation nécessite le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert ; les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Annexe de l'Assainissement.

Considérant que les travaux à réaliser ont pour objet le renouvellement ou l'extension de réseau d'un tronçon d'assainissement et que chaque site constitue une entité fonctionnelle autonome et indépendante des autres interventions du programme, je vous propose, dans le souci d'élargir la concurrence, l'allotissement ci-après :

RAPPORT N° 00/2-39

| Réf. | Désignation | Nature de l'intervention | Coût estimé |
|----------|---|---|-------------|
| Lot n° 1 | Renforcement de réseau liaison Bd Source/Av. Hubert de Lisle la Source | - Pose de canalisation PVC 200 mm sur 120 ml - Confection de regards de visite - rétablissement du branchement - raccordements | 300 KF |
| Lot n° 2 | Réfection de réseau Rue d'Assas Centre Ville | - Pose de canalisation PVC 200 mm sur 110 ml - Démolitions et réfections de chaussée - Confection de regards de visite - rétablissement de branchements - raccordements | 350 KF |
| Lot n° 3 | Extension de réseau Rue des Deux Canons Ste-Clotilde | - Pose de canalisation PVC 200 mm sur 250 ml - Démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 625 KF |
| Lot n° 4 | Extension de réseau Chemin de l'Ancienne Poste partie haute à Sainte-Clotilde | - Pose de canalisation PVC 200 mm sur 250 ml - démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 550 KF |
| Lot n° 5 | Extension de réseau Chemin Tessan partie haute Ste-Clotilde | - Pose de canalisation PVC 200 mm sur 150 ml - Démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 335 KF |
| Lot n° 6 | Extension de réseau Chemin Ylang-Ylang à Bois de Nèfles | - Pose de canalisation PVC 200 mm sur 130 ml - démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 200 KF |

L'exécution de ces travaux permettra le traitement de dysfonctionnements du réseau existant et l'extension de la zone assainie.

Je vous demande :

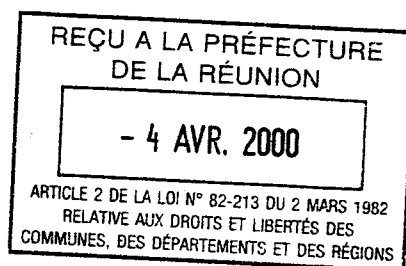
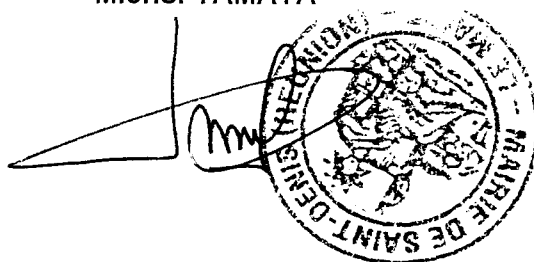
- d'approuver le projet de renouvellements et d'extensions du réseau d'assainissement des eaux usées proposé ;
- de valider l'allotissement proposé ;

RAPPORT N° 00/2-39

- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer les marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis et, en cas de résultats infructueux à traiter par marchés négociés.
- d'autoriser la signature du marché par moi-même ou par mon délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 00/2-39
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 24 mars 2000**

OBJET

**EXTENSIONS ET RENOUELEMENT
DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

- **Approbation du Projet**
- **Autorisation de lancer un appel d'offres**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 00/2-39 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Nicole CHAUVET, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Vie Quotidienne et Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de Renouveau et d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées ainsi que l'allotissement ci-après :

Lot n° 1 : Renouveau liaison Bd de la Source/Avenue Hubert de Lisle - La Source

Lot n° 2 : Réfection rue d'Assas - Centre Ville

Lot n° 3 : Extension rue des Deux Canons - Sainte-Clotilde

Lot n° 4 : Extension Chemin de l'Ancienne Poste partie haute - Sainte-Clotilde

Lot n° 5 : Extension Chemin Tessan - partie haute - Sainte-Clotilde

Lot n° 6 : Extension Chemin Ylang Ylang - Bois de Nèfles

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres et à passer des marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis et, en cas de résultats infructueux, à traiter par marchés négociés.

DELIBERATION N° 00/2-39

ARTICLE 3

Autorise la signature du marché par Monsieur le Maire ou par son délégué.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 31 MARS 2000

LE MAIRE
Michel TAMAYA

